

COMMUNIQUE DE WORLD RUGBY

PARIS, LE 22 JUILLET 2020 – La Ligue Nationale de Rugby (LNR) a pris connaissance des recommandations de World Rugby exprimées ce jour, d'étendre la période de mise à disposition des joueurs en équipe nationale de 3 à 7 semaines à l'automne 2020, du 24 octobre au 5 décembre.

Si cette extension de la fenêtre internationale couverte par la Règle 9 est adoptée pour l'automne 2020 par le Conseil de World Rugby le 30 juillet, il s'agira d'une décision unilatérale et déséquilibrée, prise contre la position des ligues professionnelles, et notamment de la LNR qui a pourtant fait part à plusieurs reprises de son désaccord à World Rugby au cours des dernières semaines.

La Ligue Nationale de Rugby et les clubs de TOP 14 ont consenti un effort très important marquant leur solidarité avec la FFR et les fédérations dans le contexte si particulier issu de la crise sanitaire en proposant, à titre exceptionnel, que l'Equipe de France puisse disputer jusqu'à 5 matches internationaux (dont le match reporté du Tournoi des 6 nations) au lieu des 3 prévus dans le calendrier et dans la convention FFR-LNR.

La LNR prend toutefois note que le programme des matches internationaux de l'hémisphère nord sera annoncé « en temps voulu par les fédérations respectives et les organisateurs de compétitions internationales » et que World Rugby n'impose pas un nombre de matches prédéfini.

Nous espérons donc qu'un accord puisse être trouvé rapidement avec la FFR sur le programme de l'équipe de France et sur le nombre de jours de mise à disposition des joueurs à l'intérieur de cette fenêtre internationale, dans le respect du nombre de matches (5) que la LNR et les clubs de TOP 14 ont indiqué être prêts à valider malgré la situation extrêmement difficile à laquelle ils sont confrontés après un arrêt du championnat pendant 6 mois.

CONTACT PRESSE - Thibault Brugeron – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51